

**L'ALSACE-
LORRAINE DOIT
RESTER FRANÇAISE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649103881

L'Alsace-Lorraine doit rester Française by L'Abbé E. Wetterlé

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

L'ABBÉ E. WETTERLÉ

**L'ALSACE-
LORRAINE DOIT
RESTER FRANÇAISE**

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Propos de guerre. 1^{re} série. *L'Édition française illustrée.*

Propos de guerre, 2^e série. *L'Édition française illustrée.*

Têtes de Boches. *L'Édition française illustrée.*

Ce qu'était l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera. *L'Édition française illustrée.*

L'Allemagne qu'on voyait et celle qu'on ne voyait pas. *L'Édition française illustrée.*

Les Lendemain réparateurs. *Floury.*

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Au Service de l'ennemi. *Editions Bossard.*

Les Coulisses du Reichstag. *Editions Bossard.*

1104
~~W5767al~~

L'Alsace-Lorraine

doit

Rester Française

PAR

L'Abbé E. WETTERLÉ

Ancien Député au Reichstag



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1917

150 278
16 | 571

DD
801
A57W48

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright by Librairie Delagrave, 1917.

Avant-Propos

La question d'Alsace-Lorraine est aujourd'hui nettement posée dans tous les pays alliés. Les déclarations solennelles du gouvernement de la République et des Chambres, les adhésions formelles de MM. Wilson, Lloyd George, Asquith ont fait savoir à l'Allemagne que la paix ne sera pas signée avant que soit réparé l'attentat aux droits des gens dont elle s'était rendue coupable en 1871.

Les Allemands essayeront, sans doute, à la dernière heure, de « sauver leur face » en proposant de consulter les Alsaciens-Lorrains sur leurs préférences nationales. A part quelques pacifistes attardés, personne n'acceptera cette solution bâtarde.

L'Alsace-Lorraine était terre française. Elle le redeviendra par le jeu naturel de la restauration du droit.

Quant au reste, il importe que les Français se souviennent des souffrances des annexés et, qu'à panser les plaies de leurs compatriotes éprouvés si durement, ils mettent une application aussi éclairée que soutenue.

C'est à décrire le long martyre des Alsaciens-Lorrains et à étudier les problèmes que posera leur réintégration dans la grande famille française, que je me suis appliqué dans les pages qu'on va lire.

Que le lecteur veuille bien excuser les répétitions, qui étaient inévitables dans un ouvrage où sont reproduits un article et des conférences traitant le même sujet. « Clou martelé n'entre que plus avant ! » a dit justement Déroulède, le champion immortel de la revanche, celui auquel l'Alsace-Lorraine reconnaissante dressera une statue sur « la Place impériale » de Strasbourg, pour rappeler qu'il ne désespéra jamais de la justice immanente.

E. WETTERLÉ.

L'Alsace-Lorraine
à la veille de la délivrance

